

La conjoncture économique dans la Communauté européenne en 1968

Max Peyrard

Volume 44, Number 4, January–March 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002897ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002897ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Peyrard, M. (1969). La conjoncture économique dans la Communauté européenne en 1968. *L'Actualité économique*, 44(4), 752–762.
<https://doi.org/10.7202/1002897ar>

Commentaires

La conjoncture économique
dans la Communauté
européenne en 1968

Dans la Communauté, l'année
1968 a été fertile en événements
économiques liés, les uns à la
crise monétaire internationale,

les autres à la crise économique et sociale française.

Bien que troublée, cette année se présente cependant d'un point de vue très favorable, en ce qui concerne l'expansion économique et le niveau de vie.

Une expansion franche a succédé aux incertitudes de 1967 et le rythme atteint par la croissance du produit national brut dépasse 5 p.c. en termes réels, soit presque le double de l'année précédente. Le taux français ayant été inférieur à 4 p.c., le taux de croissance allemand a dépassé 7 p.c., celui des Pays-Bas a dépassé 6 p.c. et celui de la Belgique et du Luxembourg a atteint 4.5 p.c. Il faut aussi noter que cette expansion s'est accélérée à la fin de l'année, pour atteindre un taux annuel de l'ordre de 12 p.c. (!), la tendance du 4^{ème} trimestre dépassant de 4 p.c. celle du troisième.

L'emploi s'est amélioré lui aussi et le dernier trimestre, même en France, ne présentait plus de caractères préoccupants (d'autant plus que l'on venait de constater que le coefficient permettant de calculer le chômage réel à partir du chômage déclaré a pu être réduit de 2 à 1.6).

Un des facteurs qui a permis le maintien de l'expansion réside dans la demande mondiale qui n'a pas faibli comme on pouvait le croire à la suite du freinage de la demande intérieure en Grande-Bretagne, ou des mesures prises pour redresser la balance américaine des paiements. En outre, la grève dans les industries du cuivre et

la menace de grève dans la sidérurgie américaine ont temporairement accru les exportations de la Communauté qui ont augmenté de 10 p.c. en valeur par rapport à 1967.

La demande intérieure a été aussi très soutenue, et l'accroissement des échanges entre les pays membres a joué son rôle de diffuseur : les échanges intracommunautaires ont crû, en valeur, de 16 p.c. par rapport à 1967. La France et l'Allemagne ont augmenté leurs exportations vers leurs partenaires de 14 p.c., l'Italie et le Benelux de 18 p.c. ; en ce qui concerne les importations en provenance des pays membres, celles de l'Allemagne ont crû de 21 p.c., celles de la France de 19 p.c., seule l'Italie se trouvant au-dessous de la moyenne en raison de sa faible expansion durant le 1^{er} semestre.

Ces résultats brillants ne doivent cependant pas masquer les divergences entre pays membres, en particulier dans l'évolution des prix et de la balance des paiements. À titre d'exemple, il est nécessaire d'examiner plus en détail la situation en Allemagne fédérale et en France, avant de pouvoir envisager les perspectives pour 1969.

En Allemagne fédérale, l'économie approche de la surchauffe. La récession de 1967 a été mise à profit de façon remarquable pour relancer l'expansion économique : cette année-là la croissance a été nulle, phénomène tout à fait insolite en Europe depuis 25 ans, en particulier en Allemagne ! Comme beaucoup de crises elle a été l'occasion d'une profonde réorganisation des entreprises, permettant une augmentation de productivité d'à peu près 12 p.c. de 1966 à 1968 ! Cela a d'ailleurs entraîné du chômage pour un demi-million de travailleurs, sans compter les étrangers renvoyés dans leur pays d'origine, et maintenu la croissance des salaires à moins de la moitié de celle de la productivité. En outre, la consommation privée a été freinée par la constitution d'épargne de précaution. Contraintes à exporter, et favorisées par l'application le 1^{er} janvier 1968 de la taxe à la valeur ajoutée, les entreprises allemandes ont développé leurs efforts vers l'extérieur, ce qui explique l'excédent commercial de l'ordre de 4 milliards de dollars enregistré en 1968.

Depuis l'automne 1968 le plein emploi est atteint : le nombre

de travailleurs étrangers est passé de 900,000 à 1,300,000 et on s'attend qu'il atteigne 1.5 million en 1969. Le rythme d'augmentation de la productivité tombera probablement à 3.5 p.c., pendant que la masse salariale pourrait augmenter de 8 à 9 p.c. On s'attend à une hausse des prix de l'ordre de 2.5 à 3 p.c. en 1969, les mesures de taxation du 22 novembre n'ayant pas une influence très forte sur les prix, la nouvelle taxe pouvant être facilement absorbée par les entreprises. Cependant, les importations pourraient croître de 10 à 12 p.c., ce qui réduirait l'excédent allemand tout en entraînant l'expansion des pays fournisseurs, en particulier des partenaires dans la Communauté. La réévaluation du Deutsche Mark, qui a finalement été évitée, n'aurait pas apporté une solution : l'effet de freinage sur les exportations allemandes et sur la conjoncture en général aurait pu provoquer une sérieuse récession, non seulement en Allemagne mais dans le monde occidental, au moment où en France et en Grande-Bretagne en particulier, mais aussi aux États-Unis, on prend des mesures sérieuses de limitation de la demande intérieure. La suppression du large excédent commercial ne rendrait pas pour autant la balance allemande des paiements déficitaire, car les capitaux errants auraient tendance à se précipiter vers Francfort, aggravant la situation toujours précaire des autres monnaies. De toute façon, à l'heure actuelle, les sorties de capitaux en provenance d'Allemagne sont suffisantes pour équilibrer les excédents commerciaux et leur ralentissement perturberait les échanges mondiaux plus qu'il ne les améliorerait.

On évalue à plus de 3 milliards de dollars les capitaux qui ont afflué en Allemagne entre le 1^{er} et le 22 novembre, et dont la majeure partie n'a d'ailleurs pas tardé à repasser la frontière. On peut regretter que les mesures de « répulsion » n'aient pas été prises quelques jours plus tôt, en particulier dès le 15 novembre, jour où il s'est échangé 850 millions de dollars !

Les « mesures de correction du commerce extérieur » prises le 22 novembre obligent les exportateurs allemands à acquitter une taxe de 2 ou 4 p.c. et réduisent du même pourcentage le taux de la taxe à la valeur ajoutée qui frappe les produits importés. Ces dispositions sont valables jusqu'au 31 mars 1970 sauf possibilité de réduction anticipée si la situation économique mondiale le demande. L'effet de cette « pseudo-réévaluation » devrait être de ré-

duire de 5 milliards de DM l'excédent commercial allemand (soit 1.25 milliard de dollars). Joint à la hausse attendue des prix intérieurs et au ralentissement du rythme d'amélioration de la productivité, cela peut laisser espérer que l'écart de compétitivité entre l'Allemagne et les autres pays occidentaux se réduira en 1969. Mais il est bien évident que cela ne dépend pas uniquement des mesures prises en Allemagne fédérale : il faut aussi que les pays intéressés aient une politique économique cohérente.

En France, la fin de l'année a connu une expansion sans précédent : la production industrielle du 4^{ème} trimestre dépasse celle du 3^{ème} de plus de 6 p.c., soit une tendance annuelle de 25 p.c. L'avance sur l'année précédente est de 12 p.c. Un tel rythme n'a été possible que parce qu'il y avait des capacités de production incomplètement employées, tant en main-d'œuvre qu'en matériel. On estime que depuis 1966 la productivité a crû à un rythme élevé pour la France de 4.4 p.c. l'an, ce qui explique pour une part le demi-million de chômeurs du printemps 1968, alors même que l'expansion reprenait. Malgré le stimulant forcé que représentent les hausses de salaires, la productivité ne pourra pas continuer à croître à ce rythme car le plein emploi de la main-d'œuvre qualifiée est maintenant atteint.

Un fait est certain : les pertes de production provoquées par la crise de mai-juin sont moins importantes qu'on ne l'avait cru, et cela pour plusieurs raisons. L'impression de paralysie de l'économie française a été essentiellement due à l'arrêt des grands services publics et de certaines grandes entreprises prises comme symbole par les syndicats ouvriers. Mais la plupart des entreprises moyennes et des petites ont continué à « tourner » sans compter celles « officiellement » en grève dans lesquelles les syndicats ont permis que continue le travail dans la mesure où les produits étaient destinés à l'exportation ! En outre, la production agricole n'a pas été touchée et dans certains secteurs (par exemple, les transports routiers) des surcroûts d'activité importants ont été enregistrés. On doit aussi se souvenir que la consommation d'électricité n'est jamais tombée au-dessous de 60 p.c. de sa consommation habituelle. Beaucoup d'entreprises ont suppléé à leur manque d'approvisionnement par la liquidation des stocks qui avaient augmenté entre janvier et avril

en prévision de la reprise : leur reconstitution a joué aussi un grand rôle dans l'accroissement de la demande à partir de juillet. L'augmentation de la demande des particuliers n'a pas fléchi depuis la fin du mois de juin : après le rattrapage du retard se sont fait sentir les augmentations souvent substantielles obtenues par les accords de Grenelle avec, souvent, une crainte d'une future hausse de prix, en particulier à la fin de l'année en ce qui concerne les biens de consommation durables.

En définitive, le service de la comptabilité nationale estime que la plus grande partie des pertes de mai-juin ont été compensées et qu'en définitive il n'a manqué qu'une semaine et demie de produit national, soit à peu près 2 p.c., alors que chacune des 4 semaines de grève aurait dû coûter 1.4 p.c. de la production nationale. Cela a permis ainsi au produit national français de croître de 3.7 p.c. malgré un mois d'inactivité !

La lutte contre la hausse des prix va maintenant prendre une importance particulière. Il ne faut cependant pas oublier que les habitudes de consommation ont suffisamment évolué en France depuis 20 ans pour que l'on ne connaisse pas des tensions inflationnistes aussi graves, mais en revanche, cela peut accentuer le déficit commercial. Le maintien d'un fort courant d'importations est, en effet, un moyen efficace de freiner la hausse des prix, car les entreprises allemandes ne répercuteront pas la surtaxe à l'exportation qui frappe maintenant leurs marchandises. En outre, depuis deux ans les moyens du gouvernement se sont améliorés progressivement en ce qui concerne les produits industriels : la « liberté contractuelle » par le mécanisme des « contrats de programme » a permis de freiner les hausses beaucoup mieux que le blocage des prix antérieurement pratiqué. À l'heure actuelle, cent contrats couvrent pratiquement l'ensemble du secteur industriel, sauf quelques exceptions, et dans la distribution, 75 p.c. du commerce alimentaire et 25 p.c. du commerce non alimentaire acceptent la concertation avec les pouvoirs publics. C'est seulement dans le secteur des services, où la hausse en un an a atteint 13 p.c., que les prix hors taxe ont été bloqués au niveau atteint le 20 novembre. En outre, pour étaler la hausse de la taxe à la valeur ajoutée, le commerce de détail et les entreprises vendant directement aux consommateurs, sont autorisées à déduire de la T.V.A. qu'ils régleront en décembre, la

T.V.A. payée à leurs fournisseurs, non pas aux taux anciens mais aux taux en vigueur depuis le 1^{er} décembre. Ces mesures se sont montrées efficaces puisque durant les deux derniers mois de l'année l'indice des prix n'a augmenté que de 1 p.c. Ce qui fait que la hausse des prix pour 1968 n'atteindra pas 6 p.c., soit moins du double de ce qui était initialement prévu avant les événements de mai-juin. Mais c'est encore beaucoup par rapport aux pays voisins et principaux concurrents, surtout que cette « perte de compétitivité » risque de s'accélérer l'an prochain.

Les perspectives pour 1969 sont bonnes pour la Communauté. En ce qui concerne le commerce extérieur, on peut s'attendre à un certain ralentissement consécutif à l'effort réalisé en Grande-Bretagne et aux États-Unis pour assurer l'équilibre de leur balance des paiements et freiner l'inflation interne. Mais la demande intérieure restera extrêmement forte ; en Allemagne, l'état des carnets de commande garantit une forte croissance des investissements d'équipement et une importante constitution de stocks. Les pays du Benelux se trouveront confrontés avec une situation analogue bien que l'évolution prévue soit moins dynamique qu'en Allemagne en ce qui concerne les investissements. En France, la vague d'achats des particuliers se calmera progressivement et retrouvera un rythme plus normal. Cela permettra aux entreprises de reconstituer leurs stocks et de développer les exportations, celles-ci ayant souffert, selon une mauvaise habitude française, de la forte demande intérieure qui pousse les entreprises à servir d'abord le marché domestique. Il ne faut pas oublier non plus qu'il n'était guère possible d'envisager la continuation de la croissance à un rythme aussi rapide que celui des derniers mois sans risques graves de tensions inflationnistes. Le resserrement du crédit ne jouera pas trop brutalement non plus, et la perspective de quelques mois de calme dans le domaine monétaire international suffit pour permettre aux entreprises françaises de trouver hors de France les capitaux qui pourraient leur faire défaut sur le marché national. On s'attend d'une façon générale à la poursuite de l'expansion selon un bon rythme durant le premier semestre, le second semestre étant difficile à imaginer en raison des événements qui pourront se produire d'ici là. En particulier, le rythme d'exécution du budget peut renforcer les restrictions de crédit ou les effacer, les négociations sur les salaires

(rendez-vous de mars) peuvent avoir des résultats divers, et l'équilibre extérieur s'améliorer.

En Italie, la stimulation des investissements publics et privés commence à faire sentir ses effets et la demande de consommation des ménages pourrait soutenir l'expansion en 1969. L'ensemble des prévisions faites à Bruxelles conduisent à penser que le produit brut de la Communauté augmentera, en termes réels, d'environ 5.5 p.c. en 1969, soit à peu près 5 p.c. en Allemagne et au Benelux et 6 p.c. en Italie et en France.

Le problème des parités monétaires n'est pas encore résolu et provoquera cette année encore des mouvements divers. Il semble maintenant prouvé qu'une opération de dévaluation isolée n'a aucune chance d'être efficace, surtout pour un pays important et ouvert au commerce extérieur. L'échec de la dévaluation britannique de 1967, comme le fait que la France n'ait pas été irrémédiablement acculée à la même opération un an plus tard, prouvent que la dévaluation n'est pas la panacée. Malgré tout il y a suffisamment d'analogies entre les deux pays pour que l'on puisse constater leur inadaptation profonde aux conditions de la concurrence dans le monde contemporain. Cela apparaît dans la structure des activités productrices comme dans les prétentions excessives en matière internationale et se reflète dans la balance des paiements.

En France comme en Grande-Bretagne, on ne peut être que frappé par l'insuffisante productivité de la main-d'œuvre qui provoque inévitablement un rythme de hausse des coûts salariaux supérieur à celui des pays à productivité plus élevée. À titre d'ordre de grandeur, si l'on admet que la productivité dans ces deux pays est inférieure de 10 p.c. à celle de l'Allemagne ou des États-Unis, cela signifie qu'il y a 2.5 millions de chômeurs « déguisés » en Grande-Bretagne et plus de 2 millions en France. Dans le premier pays, cette main-d'œuvre inutile est actuellement « utilisée » dans les vieilles industries (mines, chantiers navals, sidérurgie, etc.), dans le second, elle est dans l'agriculture et les entreprises nationalisées. Ainsi s'expliquent les efforts acharnés du gouvernement français pour freiner l'exode rural par une politique de prix démentielle (soit nationale, soit communautaire), et surtout qu'au moindre ralentissement de la conjoncture dans ces deux pays le problème du

chômage prenne des proportions considérables. Sans compter que pour les entreprises, l'habitude d'entretenir de la main-d'œuvre inutile est contraire à une saine gestion.

Dans les deux cas aussi, une politique de présence dans le monde, résidu de la tradition coloniale, obère gravement les dépenses publiques. La prétention de ces deux pays à se doter d'une défense nucléaire, comme l'entretien de forces et de bases outremer, contribuent à l'alourdissement du budget et limitent les possibilités d'investissement par la voie du prélèvement fiscal, seule technique efficace dans les pays où les citoyens n'épargnent pas suffisamment. De même, il est évident que la « zone sterling » comme la « zone franc » surchargent les ex-métropoles et les mettent à la merci d'une panique sur leurs monnaies : dans les deux cas encore, en novembre 1967 comme en novembre 1968, c'est la conversion en « monnaies fortes » de sterling et de francs détenus par les pays membres de la zone qui a précipité la crise. Le dernier inconvénient est celui qui provient des habitudes de facilité prises par les firmes nationales qui, exportant dans une « chasse gardée », ne sont pas préparées à vendre dans le reste du monde, où la compétition est plus vive.

Les balances des paiements retracent ces profonds défauts de structure et sont perpétuellement en déficit ou à la limite de l'être, car des exportations peu compétitives sont toujours aléatoires et peuvent être facilement perturbées. En particulier, il ne faut pas oublier que la plupart des exportations agricoles de la France ne sont possibles qu'à l'aide des « restitutions » communautaires, et qu'en réalité, le beurre français est « bradé » sur le marché « mondial » à 20 p.c. du prix en vigueur sur le marché national.

Une dévaluation ne résoudrait pas pour autant ces problèmes : elle ne peut avoir d'effets positifs que dans la mesure où l'élasticité-prix de la demande étrangère de biens et services exportés par le pays qui dévalue est forte, ainsi que celle de la demande intérieure de biens étrangers. Sinon, on retrouve la situation britannique où un accroissement massif des importations n'est pas compensé par une augmentation suffisante des exportations, la compétitivité de celles-ci étant réduite par la hausse des prix des matières importées entrant dans leur fabrication (pour la Grande-Bretagne on estime à 6 p.c. la hausse des prix de revient des exportations pour une

dévaluation de l'ordre de 15 p.c.). En outre, la hausse des prix intérieurs entraîne l'accentuation des revendications salariales qu'il est difficile de ne pas satisfaire au moins partiellement, comme le prouve l'exemple britannique.

Aussi ne peut-on imaginer une dévaluation réussie sans qu'au préalable ne soit instaurée dans le pays qui dévalue une certaine austérité (comme en France en 1958) : c'est pourquoi on peut paradoxalement estimer que le plan de redressement français n'est pas alternatif à une dévaluation mais que sa réussite préalable est la condition *sine qua non* d'une dévaluation ultérieure réussie. En effet, rien ne sert de dévaluer si l'on continue à ne pas réorganiser les services publics déficitaires, à ne pas réduire les productions agricoles invendables, etc.

Les problèmes monétaires internationaux influenceront de façon fondamentale l'évolution de la Communauté en 1969. Le professeur Raymond Barre, vice-président de la Commission, a déclaré le 22 janvier, à Strasbourg, devant le parlement européen : « La Communauté est parvenue à un stade où tous les progrès acquis risquent d'être remis en question, si les pays membres ne s'accordent pas sur les priorités à donner, à court et à moyen termes, aux grands objectifs de la politique économique, s'ils ne concertent pas leur action de manière à assurer la convergence des évolutions nationales vers des objectifs communs, s'ils ne développent pas entre eux la coopération monétaire afin que des accidents de parcours ne puissent mettre en péril la croissance équilibrée et continue de l'ensemble de la Communauté. N'est-ce pas un signe des temps que la crise française de mai-juin, les perturbations monétaires de novembre, aient mis en pleine lumière les risques que pouvait courir cette union douanière, dont nous avons célébré, le 1^{er} juillet 1968, la réalisation ? Ce n'est point aujourd'hui un paradoxe que de penser qu'il faut progresser pour maintenir. C'est dans cet esprit que la Commission présentera, en février, au Conseil, des propositions destinées à renforcer la coopération économique et monétaire au sein de la Communauté. »

Pour donner une solution durable à ces problèmes, il est nécessaire que l'accord se fasse à deux niveaux : d'abord, entre les six pays membres, ensuite, entre les puissances financières occiden-

tales. Car, même si l'on ne peut envisager dans l'immédiat un « nouveau Bretton-Woods » (ce qui suppose l'interminable préparation d'une conférence longue réunissant une centaine de pays), il faut envisager de se rencontrer rapidement entre occidentaux pour mettre fin au mauvais fonctionnement du système actuel des paiements internationaux. En une réunion express au cours d'un week-end, beaucoup de problèmes peuvent être réglés. Mais encore faut-il que les Six élaborent au préalable une position unique.

C'est là une première source de difficultés : à Strasbourg, Raymond Barre a déclaré « que la cohésion de la Communauté pourrait être mise en cause si une attitude commune n'était pas définie et observée par les pays membres et si des parités fixes n'étaient pas maintenues entre leurs monnaies ». L'établissement de parités fixes entre les Six suppose, d'abord, l'abandon de pratiques telles que les « cours du jour », qui dans le cadre du système de Bretton-Woods, permettent à deux monnaies définies par rapport au dollar de varier l'une par rapport à l'autre avec un écart maximal théorique de 3 p.c. Ensuite, il faut que les Six se mettent fermement d'accord sur les objectifs et les moyens des politiques économiques et budgétaires destinées à garantir cette fixité des parités. En particulier, c'est à un mécanisme institutionnel indépendant des pays membres que doit revenir le soin de fixer les contraintes que chacun devra respecter. D'aucuns estiment que le comité des gouverneurs des banques centrales des Six, purement consultatif à l'heure actuelle, pourrait être complété et renforcé pour devenir le « conseil communautaire de réserve ».

Enfin, il est nécessaire que la Communauté définisse sa politique monétaire vis-à-vis des pays tiers. Le premier point à régler concerne le choix d'un système de fixation des parités entre la Communauté et les autres pays : continuera-t-on à suivre les règles établies à Bretton-Woods, adoptera-t-on le système des changes flottants ou une « extension des marges de fluctuation des monnaies » ? Le but étant de permettre le développement harmonieux des échanges internationaux, il semble que les deux dernières solutions se révèlent risquées, et que la première ait la préférence de la Communauté, à condition toutefois que le système de Bretton-Woods soit amélioré pour éviter que les pays à monnaies de réserve puissent continuer à exporter leur inflation intérieure ou à maintenir

un déficit permanent de leurs balances des paiements. Dans son discours de Strasbourg, Raymond Barre a bien précisé : « ... je n'hésite pas à dire que le système des taux de changes flottants constituerait un facteur de désintégration des échanges internationaux et de régression de l'économie internationale. Il est aussi à la mode de préconiser une extension des marges de fluctuation des monnaies ou l'adoption de « parités rampantes ». Tout le monde sait qu'il s'agit là de stratagèmes qui masqueraient les vrais problèmes plus qu'ils ne les résoudreient. »

Il est, d'ailleurs, vraisemblable qu'il faudra procéder, lors du « week-end monétaire occidental » à un rajustement des parités, et à la mise au point d'une politique internationale des réserves, ce qui permettrait certainement de réduire le rôle monétaire de l'or.

Au point où en est l'évolution des problèmes monétaires internationaux, l'alternative est claire : ou bien les Six sauront s'unir ; et unis, permettront à l'ensemble atlantique d'avancer dans la voie d'une coopération économique équilibrée entre les pays occidentaux ; ou bien les Six, désunis et poursuivant des buts nationaux divergents, seront contraints d'accepter « l'ordre occidental » imposé par les seuls États-Unis, avec en perspective, des difficultés et des schismes inévitables, comme le prouve dans un « empire » pourtant peu libéral, l'exemple tchécoslovaque.

Une chose est certaine : l'avenir du Canada, en particulier du Québec, est étroitement lié à l'évolution de la Communauté atlantique, donc au rôle que jouera l'Europe.

Max PEYRARD

Des perspectives démographiques régionalisées pour la province de Québec

Le ministère de l'Industrie et du Commerce vient de prendre une heureuse initiative en procédant à la publication de perspectives

démographiques élaborées sous la direction de M. Gérald Alain ¹.

1. *Perspectives démographiques*, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique du Québec, ronéotypé, 226 pages, 1969.